

Nous avons le plaisir de vous informer de la reprise de notre activité à la salle du Perrey de LANDRY le **samedi 14/09/2013** (sauf cours enfants et babys*) mais tout d'abord, il faut rapidement régler les impératifs administratifs.

Ce bulletin, la cotisation et 2 enveloppes timbrées (pour faciliter l'information) à votre adresse devront être fournis dès les premiers cours et au plus tard le **1er octobre**. Merci de votre compréhension.

Pour les adhérents loisirs il n'y a pas de tarif trimestriel, seulement annuel (paiement en 2 chèques possibles). Ce tarif permet d'accéder à tous les cours de votre niveau ou niveau inférieur et donne droit à la participation gratuite à quelques soirées.

Horaires (salle du Perrey à Landry sauf avis différent)

Adultes	Le mardi	: de 19 h 15 à 20 h 15 – Claquettes de 20 h 15 à 21 h 15 – Toutes danses débutants de 21 h 15 à 22 h 15 – Toutes danses intermédiaires	
	Le mercredi	: de 20 h 15 à 21 h 15 – Rock débutants de 21 h 15 à 22 h 15 – Rock intermédiaire	
	Le jeudi	: de 20 h 00 à 21 h 00 – Claquettes	Aime – salle de boxe
	Le samedi	: de 20 h 00 à 21 h 00 – Flamenco (début 5 oct)	Bg-St-Maurice- salle Grenette

Enfants et babys *	Le mercredi	: de 14 h 00 à 15 h 00 – Enfants toutes danses de 15 h 00 à 15 h 45 – Baby-danse
---------------------------	--------------------	---

* **Début des cours le 2 octobre**

Adolescents	Le mercredi	: de 18 h 30 à 19 h 30 – Toutes danses
--------------------	--------------------	--

Troupe	Le mercredi	: de 15 h 45 à 16 h 30 – T 1 de 19 h 30 à 20 h 15 – T 3
	Le jeudi	: de 17 h 30 à 18 h 15 – T 2

ou autre salle que Perrey, mercredi

Pré-compétiteurs	Le mercredi	: de 16 h 30 à 17 h 45
-------------------------	--------------------	------------------------

Formation filles	Le mercredi	: de 17 h 45 à 18 h 30
-------------------------	--------------------	------------------------

Compétiteurs	Le samedi	: de 16 h 00 à 17 h 00 – Ballets	Bg-St-Maurice- salle Grenette
		: de 17 h 00 à 18 h 30 – Techniques tous niveaux	Bg-St-Maurice- salle Grenette
		: de 18 h 30 à 20 h 00 – Entraînements	Bg-St-Maurice- salle Grenette

Pour tout renseignement complémentaire :
Tél. 04.79.07.07.89

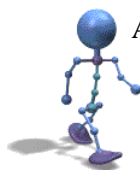
www.association-danse-tarentaise.com

Cotisation annuelle

(Règlement par chèque à l'ordre de l'A.D.S.T., en espèces ou par votre comité d'entreprises sur facture présentée par l'ADST)

Adulte : 100 € Couple (vie maritale) : 175 €

Adolescent : 85 € Enfant : 75 € Baby : 65 € Famille : 250 € (parents et enfants sans compétiteur)



Compétiteur**

1^{er} trimestre : 95 €
2^{ème} trimestre : 95 €
3^{ème} trimestre : 95 €

Pré-compétiteur

1^{er} trimestre : 50 €
2^{ème} trimestre : 50 €
3^{ème} trimestre : 50 €

Formation filles non compétitrice

1^{er} trimestre : 65 €
2^{ème} trimestre : 65 €
3^{ème} trimestre : 65 €

(**Le prix de la licence est compris)

NB : Pour les lycéens déduction de 30 € si vous choisissez l'ADST comme bénéficiaire réduction M'RA (présentation carte)
Couper ici -----

BULLETIN D'INSCRIPTION

Adhérent(e) :

NOM : PRENOM : Né(e) le : / /

Adresse : N° de tel :

E-mail :

Pour les enfants, précisez le nom des parents : NOM : PRENOM :

Pour les couples, conjoint participant aux cours :

NOM : PRENOM : Né(e) le : / /

Pour les familles, enfants participant aux cours : **N° CARTE M'RA** **N° Etablissement**

NOM : PRENOM : Né(e) le : / /

NOM : PRENOM : Né(e) le : / /

NOM : PRENOM : Né(e) le : / /

TOTAL PAYE :

Chèque / espèces
Date :



Informations :

- ❖ La cotisation « loisirs » comprend automatiquement une assurance pour la pratique de la danse au sein de l'ADST.
- ❖ **Objectif pour la saison 2013/2014 : préparation d'un gala de fin d'année. Participer aux séances publiques (en dansant ou en aidant à l'organisation) c'est participer à la vie de l'Association et l'aider à se faire connaître et à alimenter sa trésorerie. Cela permet de maintenir des tarifs abordables. L'ADST n'est pas un club mais une association. Ses tarifs le montrent. Une association est « une auberge espagnole », on y trouve ce qu'on y apporte. La motivation des membres bénévoles du bureau dépend de l'amplitude de l'appui apporté par les autres membres.**
- ❖ **Par mesure de sécurité, les parents devront reprendre leurs enfants à l'intérieur de la salle.**
- ❖ Pour garder la salle propre, les enfants devront **obligatoirement** se chausser de ballerines à chaque cours, les adultes changeront de chaussures par temps humide. **ATTENTION , nous ne pouvons prendre qu'un nombre limité d' « ENFANTS » (6 à 11 ans) et de « BABY » (3 à 6 ans).** Les inscriptions ne seront pas définitives avant la mi/fin octobre. Nous filtrerons par 1/ Discipline, application ; 2/ Capacité à restituer les mouvements ; 3/ Ancienneté.
- ❖ Quand la salle sera utilisée ou louée par la commune ou réquisitionnée par le département, le cours sera annulé. Le préavis ne dépend pas de nous, mais bien entendu nous ferons notre possible pour pré-alerter.
- ❖ Comme l'an dernier nous vous proposerons de prolonger certaines soirées, vous pourrez mettre en pratique vos cours tout en apprenant à connaître les autres adhérents dans une ambiance chaleureuse.
Vous serez informés ultérieurement des dates retenues.
- ❖ Pour valider votre adresse e-mail vous enverrez un message avec nom et prénom à adstlandry@netcourrier.com. Faites cette prise de contact ! C'est le seul moyen d'être sûr qu'il n'y a pas d'erreur de saisie. Ecrivez à cette adresse pour toute demande de renseignement.
- ❖ Nous essayerons, comme en 2012-2013, de mettre les informations immédiates sur la page d'accueil du site. Mettez-le en « favoris » et prenez le temps de le consulter. www.association-danse-tarentaise.com

POUR LES COMPETITEURS :

- Le responsable technique artistique, sous l'autorité de José SARABIA – Maître de Danse, est Anthony SALERNO.
- Le responsable de l'organisation des déplacements et de la discipline interne (charte de conduite) est Bruno SALERNO.
- Le financement des compétitions sera pris en charge en partie par l'Association en fonction de la somme obtenue auprès des sponsors et lors des démonstrations. Mais, en contrepartie, les compétiteurs doivent participer activement aux démonstrations et aux diverses manifestations organisées par l'association (soirées de spectacle, repas dansant, gala, vente de tickets de tombola.....)
- Une réunion d'information sera organisée le samedi 7 septembre.

Certificat médical obligatoire pour les compétiteurs.

Pour contacter le Président : Brice DE BARY, brice.debary@netcourrier.com, tél. 06.17.36.09.78

Les membres du bureau



Vous souhaitent une bonne saison !